**Formation « Sport Santé » organisée par le CDOS 78" conçue par la DRJSCS d’Ile-de-France**

Jeudi 04 avril 2019 et Jeudi 11 avril 2019

**Objectifs**

Former des éducateurs sportifs pour qu'ils développent une offre de « sport-santé » dans leur structure (club, association…) pour recevoir des personnes sédentaires ou atteintes de pathologies chroniques, à visée préventive ou thérapeutique non médicamenteuse validée par la Haute Autorité de Santé.  
  
***Objectifs développés*** :  
  
1 - Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques et pour chacune d'entre elles, quelles recommandations d'activités physiques et sportives adaptées (APSA).  
  
2 - Être capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé  
  
3 - Mettre en œuvre une évaluation initiale de la situation de la personne en incluant des évaluations fonctionnelles propres à la pratique physique envisagée, ainsi que l'identification des freins, des ressources individuelles et des capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome, par des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés  
  
4 - Concevoir une séance d'APSA en suscitant la participation et l'adhésion de la part de la personne  
  
5 - Mettre en œuvre un programme : animer les séances d'APSA ; évaluer la pratique et ses progrès ; soutenir la motivation du patient ; détecter les signes d'intolérance lors des séances et transmettre les informations pertinentes au prescripteur (médecin…) dans des délais adaptés à la situation  
  
6 - Évaluer à moyen terme les bénéfices attendus du programme : établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les personnes, établir un dialogue entre les acteurs selon une périodicité adaptée à l'interlocuteur  
  
7 - Savoir réagir en cas d'accident au cours de la pratique

**Public visé**

BP et DEJEPS ou équivalents (BE1, BE2, CQP…) et brevets fédéraux, déjà encadrant en club, association sportive ou à titre individuel, souhaitant développer une offre de « sport-santé ».

**Déroulement de la formation**

- une vingtaine d'heures en distanciel : envoi de contenus théoriques 6 semaines avant la formation   
et  
- deux jours en présentiel : connaissances théoriques et ateliers pratiques. Savoir élaborer un projet d'action sport-santé. Le jeudi 04 04 2019 et le jeudi 11 04 2019 de 8h30 à 18h

**Évaluation et validation de la formation**

- Une épreuve écrite (30 à 45 min) d'évaluation des connaissances et des compétences acquises en formation  
- Un bref exposé écrit (1/2 page environ) du projet d'action « sport-santé » dans sa structure  
\* Remise d'une attestation de présence pour les inscrits assidus  
\* Remise d'une attestation de formation « Sport et Forme Bien-être niveau 1».

**Qualité reconnue des formateurs « sport-santé » référents**

Formation distancielle élaborée par les médecins du sport de la DRJSCS de l’Ile de France.  
Formation présentielle par le médecin du sport départemental de la DRJSCS, le référent départemental sport santé de la DDCS, les éducateurs référents sport-santé du CDOS78.

***Taille des groupes*** : 20 personnes maximum

***Prix de la formation*** : 200 € pour les bénévoles, 250€ pour les salariés.